



www.fcjm.ch

Football-club Jorat-Mézières



Sponsor principal

PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE DU FC JORAT-MEZIERES DU MERCREDI 13 FEVRIER 2008 A VUCHERENS

La séance est ouverte à 20h10 à la salle communale de Vucherens, par notre président, M. Christophe Chaillet.

Il présente ses vœux de bienvenue aux personnes présentes et plus particulièrement aux représentants des communes de Ferlens, Mézières, Montpreveyres, Ropraz et Vucherens, le président du groupement M. J.-Jacques Schumacher, M. le Député et membre du FCJM, Jean-Marc Chollet, notre Président d'honneur, M. Jaime Braso, et nos membres d'honneur, MM. François Gillieron, Pascal Panchaud, Gabriel Perroud, André Savary, Eric Morel et Pascal Desmeules. Il remercie la commune de Vucherens qui nous accueille dans ses locaux. Il fait ensuite la lecture des excusés puis il demande une minute de silence en mémoire des proches du club disparus durant l'année et plus particulièrement M. Samuel Jordan, membre fondateur du club et membre d'honneur, décédé en 2007.

1. Signature de la liste de présence et annonce des excusés

Elle indique un effectif de 42 membres du club.

Sont excusés : Les municipalités des communes de Vulliens, les Cullayes, Corcelles-le-Jorat, Servion et Carrouge, ainsi que 17 membres du club. Il n'est pas procédé à la nomination de scrutateurs.

2. Lecture de l'ordre du jour et du dernier procès-verbal

L'ordre du jour est lu par Christophe Chaillet. Il ne donne lieu à aucun commentaire, il est donc accepté à l'unanimité.

Anne Jordan fait la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 février 2007. Il ne donne lieu à aucun commentaire, il est donc accepté à l'unanimité. Remerciements à Anne Jordan pour sa rédaction et sa lecture.

3. Rapport du président

Lu par M. Christophe Chaillet, président (annexe 1)

4. Rapport du trésorier

Le trésorier, M. Bernard Jung, présente les comptes pour la période du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2007. Il nous commente les différents postes. Sa présentation ne donne lieu à aucun commentaire, ni question.

5. Rapport des vérificateurs de compte et approbation des comptes

M. Alain PETOUD et Jean-Marc CABANEZ, représentant de la commune de Ropraz, ont procédé à la vérification des comptes le mercredi 6 février 2008. M. Alain PETOUD, présente son rapport.

La commission propose à l'assemblée d'adopter les comptes pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007 dégageant une perte de Fr. 1'192.87, après des amortissements pour un montant de Fr. 10'999.00, et une fortune, après imputation de ce bénéfice, de Fr. 3'230.65 et d'en donner décharge au trésorier et à la commission de vérification des comptes.

Les comptes sont adoptés à l'unanimité et l'assemblée donne décharge au trésorier et aux vérificateurs.

6. Présentation du budget 2008

Le budget tel que présenté nous amène à un déficit de Fr. 11'350.00. Il est accepté.

7. Cotisations

Les cotisations actifs seront les mêmes pour 2008, soit : Fr. 200.00, par contre les cotisations juniors devraient subir une légère augmentation : juniors D-E actuellement Fr. 140.00, proposons de les passer à Fr. 150.00, école de foot actuellement Fr. 120.00, proposé à Fr. 130.00. Aucun commentaire, suggestion ou remarque. Accepté par vote à main levée à la majorité sous déduction de trois non.

Suppléments maintenus si un junior ne participe pas à une action choisie par le comité (par exemple, chaîne de tombola, footathlon etc.), Fr. 70.00 pour tous les juniors.

Les réductions de cotisations pour les familles de 2 enfants ou plus sont maintenues et sont désormais uniformisées avec celles du groupement. Ainsi, la réduction au deuxième enfant sera de Fr. 30.00, pour le troisième elle sera de Fr. 60.00, et de Fr. 90.00 pour le quatrième.

8. Rapport des équipes et des arbitres

Rapport de l'entraîneur des ACTIFS I, Pascal Panchaud, fait un rapport succinct de la situation et remercie les joueurs (annexe 2).

Rapport de l'entraîneur des ACTIFS II, M. Vincent Rimaz (annexe 3).

Rapport de l'entraîneur des SENIORS, M. Pascal Zurfluh (annexe 4).

Rapport de l'entraîneur des VETERANS, M. Gérard Villard, excusé, lu par M. André Savary (annexe 5).

Rapport du responsable technique ACTIFS et MOUVEMENT JUNIORS, M. Philippe Bach (annexe 6).

Rapport des arbitres : M. Jaime-Manuel Cardoso (annexe 7).

Rapport du Président du GROUPEMENT JUNIORS, M. Jean-Jacques Schumacher. (annexe 8).

9. Élection du comité, du président, des vérificateurs des comptes et leurs suppléants

En cours de cette saison, un nouveau membre, en la personne de M. Bruno Schenkel, entrepreneur à Servion a rejoint le comité qui l'a admis avec plaisir.

Tous les anciens membres acceptent un nouveau mandat et le Comité suivant est proposé à l'Assemblée : MM. Christophe CHAILLET, Bernard JUNG, Eric DUVOISIN, Thierry ZWEIFEL. Philippe BACH, Bruno SCHENKEL et Anne JORDAN.

Le nouveau comité est élu à l'unanimité et par acclamation.

Suite à la démission de Christophe Chaillet comme président, M. Bruno Schenkel s'est présenté. Aucune autre proposition n'est proposée. M. Bruno SCHENKEL est nommé Président par acclamation.

Les vérificateurs des comptes seront : la Commune de Ropraz (rapporteur) M. Denis Hugentobler, membre, et la Commune de Carrouge, 1^{er} suppléant. M. José Sanmarcelino se propose comme 2^e suppléant.

10. Communications du comité

Christophe Chaillet communique plusieurs dates et manifestations, à savoir le repas de soutien, le tournoi graines de foot, pour la 5e fois consécutive, (juniors D), le tournoi humoristique (félicitations à M. Eric Nicod, organisateur de ce tournoi) et le tournoi du groupement. De plus, tant Christophe Chaillet que J.-Jacques Schumacher annoncent que le groupement et le FCJM organisent, en commun, diverses soirées avec projection sur écran géant des matchs de l'Euro.

Finalement, il remercie la commune de Vucherens pour l'accueil et la verrée.

11. Propositions individuelles

M. Michel Chenevard, Syndic de Vucherens prend brièvement la parole pour féliciter le FCJM pour tout le travail effectué et invite toute l'assemblée à la verrée qui suivra l'assemblée.

Mme Nicole Bovey, convocatrice, annonce qu'elle cessera son activité à la fin de la saison 2007-08.

M. Jaime Cardoso, annonce également qu'il n'occupera plus la charge de responsable des arbitres, et ce, de suite, en raison d'un changement professionnel intervenu tout dernièrement.

André Savary prend la parole et annonce que les vétérans ont fusionné avec Savigny. Emet le vœux que les vétérans et les séniors se connaissent mieux afin de pouvoir préparer la venue, plus tard, des séniors dans l'équipe des vétérans. Cette remarque est faite à l'intention du comité du FCJM afin que les choses puissent s'arranger en prévision du futur championnat.

M. Pascal Zurfluh prend à son tour la parole. Il rappelle que jusqu'en 2007, les séniors et vétérans ont toujours fait un repas en commun, depuis une année, les choses n'ont pas été possibles. Il ajoute encore que le FC Savigny va créer une équipe de séniors au mois d'août 2008. Il serait judicieux de collaborer plus étroitement.

André Savary relève que le comité a décidé de ne plus offrir des bons d'équipement aux arbitres. Il se demande si cette décision est bien justifiée et pense plutôt que l'on devrait continuer à faire ce geste, quand on sait quelles difficultés les clubs ont pour trouver des arbitres. Christophe Chaillet explique le pourquoi de cette décision. Il a été constaté que, depuis plusieurs saisons, les bons d'achat pour l'équipement offert aux arbitres n'ont pas toujours été utilisés, d'où la question de leur nécessité. Il précise également qu'une lettre avait été adressée à chacun des arbitres afin de les informer et que leurs commentaires ou questions restaient les bienvenus.

Aucune réaction de leur part n'ayant été adressée au comité, la décision a donc été prise ensuite. Cela ne remet toutefois pas en cause les indemnités versées chaque saison à chacun des arbitres du club. Il précise encore que le comité reste à l'écoute des réclamations ou doléances des arbitres à ce sujet.

François Gilliéron demande si les communes ont été convoquées par courrier car ni Ropraz, Montpreveyres ou Ferlens semble avoir reçu ce courrier. Il avait été prévu de convoquer, en plus des membres du club, les juniors appartenant au FCJM et évoluant avec les équipes du groupement ainsi que les 10 communes. Il semblerait qu'un « bug informatique » soit la cause de ce manquement.

Bruno Schenkel, nouveau président, prend la parole et remercie l'assemblée de lui faire confiance pour l'avenir.

Thierry Zweifel prend à son tour la parole et remercie Christophe Chaillet pour tout le travail accompli et lui remet, de la part du comité, un cadeau de remerciements.

La séance est levée vers 21h45

Mézières, le 18 mars 2008

Pour le comité du FC Jorat-Mézières :

Le président :

La secrétaire :

Christophe CHAILLET

Anne JORDAN